



Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France

Contact : bureau@fnpmf.fr

Site web : www.fnpmf.fr

Document de présentation.

Le 01-04-2024.

Mesdames et messieurs,

Le 8 mars 2024 a marqué le 1^{er} anniversaire de la fédération nationale des policiers municipaux de France (FNPMF).

Depuis un an nous n'avons cessé de faire connaître et reconnaître notre profession, et que nous tentons d'aider à améliorer nos conditions sociales, professionnelles, et extra-professionnelles.

Nous avons toujours l'espoir de rassembler tous les policiers municipaux.

La Fédération nationale des policiers municipaux de France est une **association de loi 1901** qui supervise, pour l'instant, un réseau de 18 associations départementales (ADPM).

Son objectif principal est de promouvoir la police municipale et d'unir tous les policiers municipaux, indépendamment de leur grade, statut ou catégorie, tout en se positionnant comme une entité apolitique et non syndicale.

Les principales missions de la Fédération incluent :

- **la défense des droits et intérêts des policiers municipaux au niveau national,**
- **la mise en valeur de la profession en mettant en avant ses spécificités et compétences,**
- **la création d'un réseau professionnel pour favoriser les échanges d'informations entre les policiers municipaux, ainsi que la solidarité en instaurant un lien social, de soutien et d'entraide entre les collègues en y incluant leurs familles.**

Notre Fédération est le chaînon manquant à notre profession, le nombre d'adhérentes et d'adhérents fera notre force et notre crédibilité auprès des partenaires politiques, syndicaux, et autorités publiques.

Thierry COLOMAR, président de FNPMF

T: 0659323483

E: bureau@fnpmf.fr

A: FEDERATION NATIONALE DES
POLICIERS MUNICIPAUX DE
FRANCE, 83480 Puget sur Argens



QUI SOMMES NOUS ?

Le conseil d'administration de la **FEDERATION NATIONALE DES POLICIERS MUNICIPAUX DE FRANCE** est composé de policiers municipaux en activité, il est représentatif de l'ensemble de la profession.

Les catégories A, B et C sont donc représentées au sein de ce conseil.

Les membres du conseil sont répartis dans plusieurs régions de France, la région parisienne, le centre, le sud-est, il peut encore s'étoffer.

Il est hétéroclite en termes d'âge des membres et d'expériences professionnelles, des agents de petits, moyens et grands Postes de police forment ce conseil d'administration.

Tous se sont portés volontaires spontanément et n'ont qu'un seul objectif, porter la parole de l'ensemble des policiers municipaux de France

Le réseau associatif :

Afin que le fonctionnement de la FNPMF prenne tout son sens, il est nécessaire de tisser une toile associative à travers tout le territoire.

Aujourd'hui nous comptons 18 associations départementales (ADPM) affiliées à la FNPMF.

Des volontaires sont choisis par département afin de constituer un bureau, ils ou elles sont nos représentant(e)s locaux.

Leur fonctionnement est simple, leurs membres adhèrent directement à l'ADPM de leur département et se voient, de fait, membre de la FNPMF.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux et sur notre site www.fnpmf.fr



LE PRESIDENT DE LA FNPMF

Membre du conseil d'administration

Thierry COLOMAR est né en septembre 1964.

Brigadier-chef principal.

Après avoir servi vingt ans en tant que sous-officier dans l'armée de terre, titulaire d'un brevet de technicien supérieur en maîtrise et management opérationnel, il décide de débiter une nouvelle carrière et passe le concours de gardien de police municipale en 2002.

Dans l'attente du concours et d'un poste, il dirige le service de sécurité incendie du parlement européen fort de 90 agents.

Lauréat du concours de police municipale, il intègre la police municipale d'Ingersheim dans le Haut-Rhin en avril 2003, puis la police municipale de Strasbourg où il sert comme motocycliste jusqu'en 2013. En parallèle, il est intervenant CNFPT dans le domaine de la police de la circulation routière.

Durant l'été 2013, il mute dans la commune de Cannes où il servira jusqu'en 2015.

Jusqu'en 2019, il sera responsable de la brigade motocycliste de Cagnes sur mer.

En 2017 il devient le 1er policier municipal à devenir référent en fraude documentaire.

Une nouvelle mutation l'amène à servir la police municipale d'Evry-Courcouronnes dans l'Essonne en tant que responsable adjoint de la brigade motocycliste.

Revenu dans le sud-est Thierry sert aujourd'hui la PM de Puget sur Argens.

Ses passions pour la police de la circulation routière et la fraude documentaire le conduiront à former de nombreux collègues dans ces domaines.

En 2011 il écrit un guide de la police de la circulation routière qu'il met à la disposition des collègues de tout service.

Fort d'une solide expérience professionnelle mise à la disposition de tous, il décide aujourd'hui de bâtir, avec l'ensemble du conseil d'administration, la fédération nationale des policiers municipaux de France.



VICE-PRESIDENT DE LA FNPMF

Membre du conseil d'administration

David QUEVILLY, 49 ans

Brigadier-chef principal.

Il est en charge des associations départementales au sein de la FNPMF.

Il totalise 26 ans en police municipale,

David est en poste à l'Unité de surveillance Urbaine et d'Intervention de la police municipale de Toulouse.

Ancien Cadre Syndical National et Local, il est aussi ancien membre de la CCPM et CSFPT, ancien conseiller Régional d'Orientation du CNFPT Auvergne et Membre du Conseil de Recours et de Discipline du Centre de Gestion du Puy de Dôme

Son parcours lui a permis d'être élu local à la sécurité dans une ville de 4431 habitants hors saison thermale et 11 000 habitants pendant la période thermale ainsi que conseiller Politique pour la Police Municipale.



VICE-PRESIDENT DE LA FNPMF

Membre du conseil d'administration

Anthony GUGLIELMI 46 ans marié père de deux filles

Brigadier-chef principal, responsable de brigade à la PM de CANNES

Gendarme auxiliaire contingent 98/08 à Auxerre, volontaire au service long (2 ans de GA)

Gendarme adjoint à l'escadron de gendarmerie mobile de Pontcharra .

ASVP à la Pm de Cannes du 01/12/01 au 30/06/03 2003 réussites du concours de policier municipal et intégration en brigade de roulement de la Pm de CANNES le 01/07/03.



LE SECRETAIRE GENERAL DE LA FNPMF

Membre du conseil d'administration

Victor MARQUES, 45 ans.

Brigadier-Chef Principal.

Après un cursus scolaire de comptabilité et gestion d'entreprise, puis de commerce assorti d'une année de spécialisation en journalisme appliqué au multimédia, il démarre, tout d'abord, sa carrière professionnelle dans le monde de l'entreprise, se forgeant une expérience dans ces domaines.

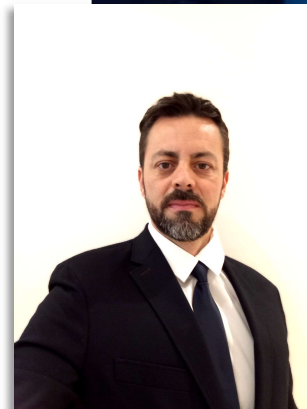
Après quelques années, désirant assumer sa propension naturelle à veiller à la sécurité de son entourage et de sa région, il quitte son emploi et décide de se réorienter dans la fonction publique en repartant de la base.

En 2003, il intègre la fonction publique territoriale en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique, pour la commune de Saint Tropez et est déclaré lauréat du concours de Gardien de Police Municipale l'année suivante.

Il entre dans le corps en 2005 au sein de la commune de Cogolin. Ville de naissance, qu'il servira pendant 18 ans, le menant à évoluer jusqu'aux fonctions d'adjoint au chef de service pendant plusieurs années.

C'est en 2023, faisant suite à l'obtention de l'examen professionnel de Chef de Service, qu'il décide de quitter la commune de Cogolin pour la commune de la Croix Valmer où il se trouve actuellement.

Personne engagée et passionnée par le métier de Policier Municipal, il dispose d'une parfaite connaissance des statuts et rouages de la fonction et désire poursuivre son engagement dans le processus d'évolution de ce métier essentiel pour la sécurité du quotidien.



LE TRESORIER DE LA FNPMF

Membre du conseil d'administration

Stéphane DEMICHEL, 36 ans,

Chef de service.

Après avoir passé quelques années dans la police nationale en tant qu'adjoint de sécurité à Vitry sur Seine en région parisienne, il s'engage dans l'armée en 2010.

Lauréat du concours de police municipale en 2015, il sert tour à tour les villes de Cagnes sur Mer et du Luc en Provence de Fréjus, avant d'être intégré dans la police municipale du Muy en tant que chef de service.



LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Philippe POUPEAU, 54 ans.

Directeur Principal de Police Municipale.

Il est en poste à EVRY COURCOURONNES.91000 Ville préfecture de 70000 habitants dont 9 quartiers sont en Politique de la Ville.

145 agents au sein de la Direction de la Police Municipale dont 85 PM. ASVP Vidéo opérateurs. ASPE et Point Justice.

Il est directeur de Police Municipale depuis plus de 13 ans, il a gravi tous les grades de la profession CDS, Chef de Police, BCP Brigadier, sous Brigadier, gardien.

Dans la profession depuis octobre 1992, il a eu le commandement de quatre PM de différentes tailles dont, une en province dans le Sud-Ouest.

Il a débuté sa carrière au sein de la Police Nationale en 1989.

Il est nommé Chevalier dans l'ordre National du Mérite en 2016.



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Léonard BAYLE, 39 ans.

Directeur de Police Municipale.

Après un cursus axé sur la sécurité, avec une formation universitaire en droit privé et sciences criminelles puis un Master 2, option Sécurité et Défense, Léonard Bayle suit une préparation ENA à l'Institut d'études politiques, Science Po, Aix en Provence.

Lauréat du concours d'Attaché territorial mais également du concours externe de Directeur de police municipale et admissible au concours d'Officier de Police Nationale, Léonard Bayle commence sa carrière en tant qu'attaché territorial.

Après avoir dirigé les services d'une mairie du Vaucluse ainsi que d'un syndicat intercommunal, il prend la Direction Générale des services d'une commune classée touristique du Var.

Cette fonction lui a permis l'exercice d'une direction, l'amenant à intervenir dans un grand nombre de domaines d'action, et lui a donné la possibilité d'acquérir dans cet exercice de nombreuses compétences techniques, en matière de management principalement, mais également juridiques, administratives et financières.

Ce poste lui a aussi permis une connaissance poussée des enjeux et de la gestion publique d'un territoire, ainsi que de l'organisation des services pour l'adaptation aux attentes du projet politique.

Passionné par le domaine de la sécurité et de la prévention et qui a orienté l'ensemble de ses études juridiques, Léonard Bayle est détaché au sein du ministère de l'intérieur dans le corps d'encadrement et d'application pour se former sur des compétences purement opérationnelles et acquérir une parfaite connaissance du terrain.

Il est ensuite recruté en tant que Directeur de Police Municipale pour la ville de Saint Tropez depuis 2021.



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laurent BOURDET, 57 ans.

Brigadier-chef principal.

Il passe le concours de la police municipale en 1996 et sert la ville de d'Hérouville saint Clair dans le Calvados.

Après être passé par la PM de Troarn, Il est aujourd'hui chef de poste dans la commune de Fontenay les Briis dans le 91.

Aujourd'hui il veut défendre nos droits, faire évoluer nos revendications sociales et faire reconnaître les policiers municipaux à leur juste valeur.



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUALITÉ Vincent 34 ans.

Brigadier-chef principal.

Engagé volontaire dans l'armée de terre pendant 5 ans.

Policier municipal depuis 8 ans.

En poste à la police municipale du Lavandou en brigade de nuit. Auparavant à la police municipale de Yerres (91) et des Ulis (91).



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

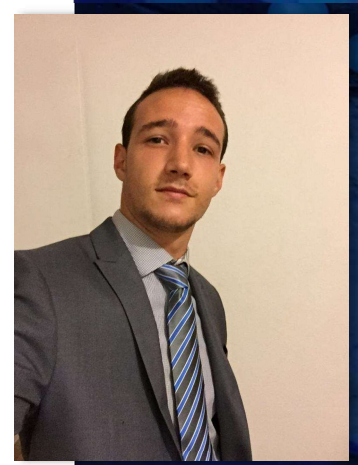
Nicolas ILTIS, 31 ans

Chef de service.

Policier municipal depuis 10 ans, il est devenu chef de service grâce au concours.

Diplômé de droit, il a passé sa carrière dans la commune de Cannes.

Aujourd'hui, il souhaite s'impliquer dans notre avenir professionnel.



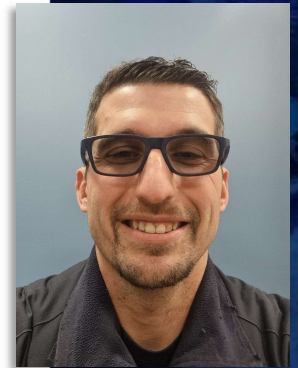
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jérémy CHALIER, 39 ans

Brigadier-Chef Principal.

Actuellement, Maitre-Chien à la ville de Cesson (77)

Après avoir passé onze années sur une autre commune de la Seine-et-Marne, en tant que ASVP, puis lauréat du concours de Gardien de Police Municipale, Il intègre la Police Municipale de Cesson et se spécialise en Brigade Canine.



LA FNPMF

